

MOTION DES REPRÉSENTANT·ES DES PERSONNELS D'ÉDUCATION DU LYCÉE JOLIOT-CURIE DE NANTERRE

Conseil d'administration du 8 novembre 2022

Les représentant·es des personnels d'éducation du lycée Joliot-Curie de Nanterre demandent la réintégration immédiate dans son poste de leur collègue de mathématiques, Kai TERADA, suspendu le 4 septembre 2022 puis muté dans l'intérêt du service le 22 septembre 2022.

Ils et elles dénoncent les reproches qui sont faits à M. TERADA, dans l'arrêté de mutation, de « participer activement [...] à la dégradation du climat au sein de la communauté éducative ». Ils et elles dénoncent également les pratiques abusives du rectorat de Versailles qui a inclus à son mémoire de défense, dans le cadre du recours en référé-suspension au tribunal administratif de Versailles, une note confidentielle de l'IGESR datée du 13 octobre (note produite donc après la décision de mutation dans l'intérêt du service) contenant des accusations très graves (mais toujours sans témoignage, ni procès-verbal, ni rapport, ni date, ni circonstances).

Ils et elles réaffirment toute leur solidarité avec leur collègue et demandent la réintégration immédiate de M. TERADA dans le poste qu'il occupe au lycée depuis 2006 ainsi que le paiement de l'ensemble des jours de grève consécutifs à sa mutation d'office.